

# Foire Aux Questions

Questions les plus fréquemment posées

- Qu'est ce que l'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France ? P 2
- Quelle est la philosophie de l'Action Missionnaire ? P 3
- Que fait l'Action Missionnaire sur le terrain ? P 4
- Quelle est la structure de l'Action Missionnaire ? P 8
- Comment être informés sur les activités de l'Action Missionnaire ? p 9
- Comment l'Action Missionnaire est-elle financée ? P 10
- Comment devient-on missionnaire ? P 11
- Vous voulez être un « partenaire-mission » ? p 11
- Qui contacter ? P 12



ACTION MISSIONNAIRE DES ASSEMBLÉES DE DIEU DE FRANCE

114 avenue du Taillan Médoc - 33320 EYSINES - FRANCE

Tél : +33 5 57 99 00 40

Fax : +33 5 57 99 00 42

e.mail : [am.add@wanadoo.fr](mailto:am.add@wanadoo.fr)

N° SIRET 450 223 151 000 17

## Qu'est ce que l'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France ?

**L'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France (l'A.M.) est l'organisme missionnaire officiel des Assemblées de Dieu de France.**

Les Assemblées de Dieu sont une union d'Eglises protestantes évangéliques présentes en France depuis les années 1930 et constituées en association régie par la loi de 1905 - 1907.

**L'Action Missionnaire s'inscrit dans la continuité de l'histoire des Missions évangéliques qui existent depuis près de 200 ans.**

Le premier missionnaire des Assemblées de Dieu de France s'est rendu en 1939 au Gabon. En 1957, pour répondre aux besoins de coordination dans cette œuvre en croissance, les Assemblées de Dieu créent « L'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France » (A.M.).

Cette association est membre de la Fédération Nationale des Eglises et des œuvres des Assemblées de Dieu de France (F.N.A.D.F.).

L'A.M. est chargée :

- de gérer et coordonner la participation des Assemblées de Dieu pour le soutien des missionnaires
- d'assumer la couverture légale et la protection des missionnaires et de leurs familles auprès des institutions

**L'A.M. est partenaire de la Fédération protestante de France**

par l'intermédiaire :

- du D.E.F.A.P. (Service protestant des missions ) pour l'envoi et le soutien de personnel humanitaire
- de la C.E.E.E.F.E. (Commission des Eglises Evangéliques d'Expression Française à l'Etranger)

**L'A.M. est Membre de la P.E.M. (Mission européenne de Pentecôte).**

*La P.E.M. est une Fédération européenne d'Eglises et d'ONG évangéliques.*

## Quelle est la philosophie de l'Action Missionnaire ?

**L'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France intervient de manière holistique et participative, dans le respect de la liberté de chacun et le respect des identités culturelles.**

- **L'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France base son action sur des principes et des valeurs tirés de l'Évangile qu'elle veut partager.**  
L'A.M. désire apporter le message de l'Évangile dans le respect de la liberté de chacun. Elle condamne toute forme d'extrémisme, d'intolérance ou de repli sectaire.  
Elle considère que les besoins du corps, de l'âme et de l'esprit doivent être pris en compte de manière équivalente, dans une approche holistique.
- **Tout projet est établi de manière participative et validé par le Comité missionnaire.**  
Pour établir et mener à bien ses projets, l'Action Missionnaire travaille dans chaque pays en participation avec les organisations locales, ainsi qu'avec les autres agences missionnaires et associations d'entraide (notamment des ONG) impliquées sur place.  
L'équipe d'envoyés a toute latitude pour appréhender les besoins et se donner les capacités pour les gérer, en accord avec l'Action Missionnaire.
- **L'Action Missionnaire agit dans le respect de l'identité des ethnies auprès desquelles elle intervient.**  
Elle considère, par exemple qu'une des priorités pour les missionnaires est de s'imprégner de la culture du peuple ou de l'ethnie avec lequel ils sont en contact, entre autres par l'apprentissage d'une langue locale. Formation et organisation sont alors adaptées au contexte local.

# Que fait l'Action Missionnaire sur le terrain ?

## Des actions pour communiquer l'Évangile

### Enseignement

- apporter le message de l'Évangile par différents moyens (réunions publiques, radios, films ...)
- enseigner l'éthique chrétienne, morale et sociale

### Développement d'églises locales

- établir des communautés
- aider à la construction de locaux et la fourniture de matériel pour les communautés naissantes
- former des cadres et des leaders pour tous les départements d'activités de la vie interne de l'église (pasteurs, évangélistes, leaders de jeunesse, chorales, écoles du dimanche, groupe de femmes, etc.)
- former des cadres et des leaders pour l'implication de l'église locale dans la société (actions humanitaires, sanitaires et éducatives)

### Soutien des Eglises nationales

- créer des écoles bibliques et des instituts de formation pour les pasteurs
- fournir le matériel nécessaire au travail des pasteurs
- aider à la mise en place de structures nationales représentatives

Le but de l'A.M. est de créer une Eglise nationale et de l'accompagner jusqu'à ce qu'elle soit autonome dans ses finances, son administration, son identité et sa représentativité devant les institutions nationales.

L'intervention de l'A.M. s'adapte à l'évolution de l'Eglise nationale.

## Des actions d'aide humanitaire

L'Action Missionnaire considère que les besoins du corps, de l'âme et de l'esprit doivent être pris en compte de manière équivalente.

La communication de l'Évangile ne peut être séparée d'une aide humanitaire qui se base sur des valeurs de charité tirées de l'Évangile, notamment l'entraide, l'hospitalité et l'aide au développement.

Les actions humanitaires font partie intégrante de la philosophie de l'Action Missionnaire et sont toujours menés en accord avec les lois des pays concernés.

### Assistance médicale et sanitaire

- Aider les populations dépourvues des soins élémentaires par la création de dispensaires et d'antennes décentralisées
- Envoyer du personnel médical en missions court-terme
- Proposer un complément de formation au personnel du pays
- Dispenser aux populations une formation sanitaire adaptée au contexte socioculturel

### Aide à l'enfance

- Education des enfants : implanter des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées), envoyer du personnel de direction pour lancer ces établissements, donner un complément de formation pédagogique aux enseignants
- Pouponnières
- Soutien des orphelins en familles d'accueil
- Centres d'accueil : les centres d'accueil sont des structures de jour qui accueillent les enfants défavorisés et travaillent en relation avec leur famille et les institutions.
- Organisation de camps de vacances et de centres aérés



### Parrainages d'enfants et de famille défavorisées

Les programmes visent à répondre aux besoins physiques, éducatifs, émotionnels et spirituels des enfants et familles parrainés.



### Aide au développement durable

- Développement professionnel : formation professionnelle pour les jeunes (menuiserie, atelier de couture...), aide aux micro-entreprises

## - Développement communautaire

*Le programme ESC (Education et Santé Communautaire) a pour vocation de proposer et de mettre à disposition des populations villageoises nécessiteuses une formation multi-sectorielle incluant des micro-projets de développement communautaire (puits, élevage...).*



## Secours d'urgence dans les catastrophes naturelles

*Apporter du secours aux populations touchées par l'intermédiaire des Eglises nationales ou d'Eglises partenaires*

*Exemples :*

- *cyclone Jane en Haïti,*
- *inondations au Bangladesh (octobre 2004),*
- *sécheresse et famine au Sahel (printemps 2004),*
- *tsunami en Asie du sud-est (janvier 2005)*
- *famine au Niger (octobre 2006)*

## La traduction de la Bible

*L'Action missionnaire des Assemblées de Dieu de France travaille à la traduction de la Bible avec la Société de Linguistique Internationale depuis 1978, avec 2 objectifs :*

## Mettre la Bible à la portée des ethnies

*Dans le monde francophone, la langue française n'est utilisée que par les administrations et les écoles. Dans le quotidien, les populations utilisent une langue vernaculaire (un dialecte) et pour que les ethnies aient un accès direct à la Bible, il faut la traduire dans leur langue, la mettre à leur portée.*

*La Bible est parfois le premier livre écrit ou le premier livre traduit pour une ethnie.*

La traduction de la Bible passe parfois par la création d'une langue écrite à partir d'une langue parlée. Après une période de formation, les missionnaires sont immergés dans l'ethnie afin de comprendre leur langue mais aussi leur culture. En effet, la traduction ne concerne pas seulement les mots mais aussi le sens du message. Le travail se fait en collaboration étroite avec les populations locales, c'est un travail d'accompagnement.

Quelques chiffres :

Il existe environ 6.912 langues parlées, la Bible (ou une portion de la Bible) est actuellement traduite en 2.233 langues ce qui la rend accessible à 90% de la planète (chiffre de l'Alliance Biblique Universelle). La Bible est le livre le plus traduit dans le monde.

### **Permettre l'alphabétisation et l'éducation**

La traduction de la Bible s'inscrit non seulement dans la volonté de rendre accessible le message de la Bible aux ethnies mais elle permet aussi d'effectuer un travail d'alphabétisation des populations, synonyme d'émancipation pour une ethnie. C'est pour cette raison que les programmes d'alphabétisation font partie des activités de l'A.M.

## Quelle est la structure de l'Action Missionnaire ?

L'Action Missionnaire est une association comportant trois sections :

**Actions Missionnaires** (A.M.) qui regroupe les actions pour communiquer l'Évangile et traduire la Bible

**Activités Missionnaires** (A.S.M.) qui regroupe les actions pour apporter une aide humanitaire  
Cette section a été créée pour répondre aux besoins des églises des pays où travaille l'Action Missionnaire. Néanmoins les actions ASM ne sont pas seulement destinées aux églises.

**Actions Missionnaires Junior** (A.M.J.) qui permet aux enfants et adolescents de soutenir des projets ciblés pour aider l'Action Missionnaire.

L'Action Missionnaire a la particularité de prendre entièrement en charge ses envoyés et leur famille sur les terrains de mission (frais d'installation, couverture sociale et médicale, scolarisation des enfants, besoins matériels pour le travail missionnaire).

Le soutien financier des envoyés n'est qu'un aspect du soutien de l'A.M. qui accorde aussi beaucoup d'importance au suivi des projets, au suivi de chaque envoyé et de sa famille, à la formation professionnelle, au reclassement... etc.

L'A.M. compte actuellement 54 missionnaires présents dans 20 pays.

## Comment être informés sur les activités de l'Action Missionnaire ?

Les missionnaires sont en contact régulier avec l'équipe de direction pour donner des nouvelles et faire part de leurs besoins.

Une chargée de communication s'occupe de la circulation de l'information entre les missionnaires, les donateurs et les chrétiens des Assemblées de Dieu.

Son rôle est de maintenir et développer le lien entre les envoyés sur les terrains de mission et les donateurs qui les soutiennent par les divers supports de publication (lettres d'information papier ou par e-mailing, circulaires, sites web, magazine « En Mission avec Eux » ... etc).

Sites :

<http://actionmissionnaire.free.fr> site A.M.

<http://www.mission-enfant.com> site A.M.J.



### En Mission Avec Eux

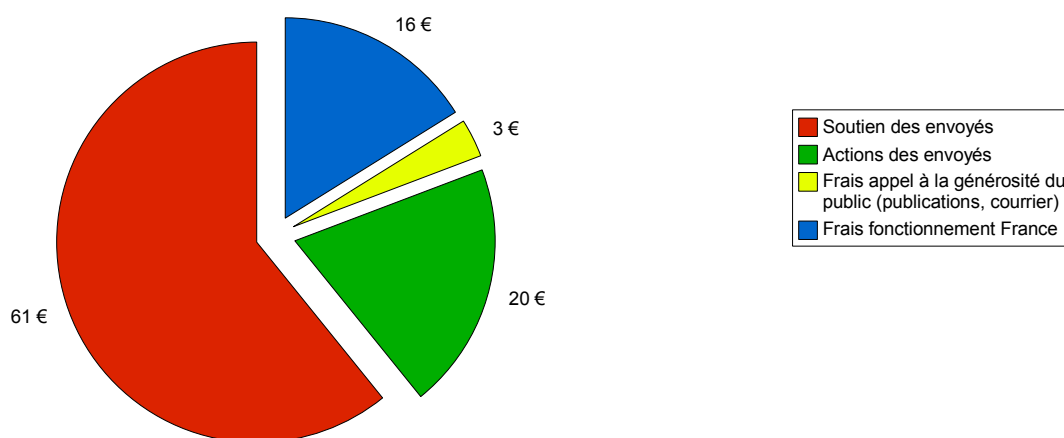
Magazine officiel de  
l'Action Missionnaire  
Parution trimestrielle

## Comment l'Action Missionnaire est-elle financée ?

*L'Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France est financée essentiellement par des dons et ne reçoit pas de subventions.*

*Elle se charge ensuite de la répartition de ces dons suivant les besoins des envoyés, de leurs actions et des autres frais des fonctionnements.*

A quoi ont servi 100 euros donnés en 2006 ?



*Les dons peuvent également être dirigés, c'est-à-dire destinés à soutenir un projet particulier. Dans ce cas, 85% du don sont envoyés pour le projet et 15% pour le soutien du ou des missionnaire(s) responsables.*

*Pour l'année 2006, le budget de l'Action Missionnaire s'est élevé à 2.042.000€ (hors produits exceptionnels).*

*Les principaux donateurs sont :*

- *Les églises des Assemblées de Dieu de France*
- *Des églises d'autres dénominations*
- *Plus de 1.500 donateurs individuels*
- *Des organismes divers*

*L'Action Missionnaire bénéficie des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, qui la reconnaît comme une association culturelle autorisée à recevoir des dons et legs. L'AM peut aussi être bénéficiaire d'une assurance-vie en vertu de la loi du 23 juillet 1987 sur le mécénat.*

*Les comptes de l'Action Missionnaire sont vérifiés trimestriellement par un cabinet d'expertise comptable qui certifie le bilan définitif. A partir de l'exercice 2006, un commissaire aux comptes est mandaté pour examiner les comptes conformément à la législation en vigueur.*

## Comment devient-on missionnaire ?

*Un membre d'une Assemblée de Dieu qui ressent un appel pour devenir missionnaire ou missionnaire assistant au sein de l'Action Missionnaire doit d'abord en faire part à son pasteur, qui le conseillera sur la suite à donner.*

*Beaucoup de choses peuvent être dites sur l'appel : sachez que c'est Dieu qui appelle, mais que ce n'est pas nous-mêmes qui devons « nous appeler » !*

## Vous voulez être un « partenaire-mission » ?

*Beaucoup d'entre nous ne ressentent pas d'appel pour être un missionnaire comme Douglas Scott, Hudson Taylor ou Pierre Dupret. Au lieu de ça, nous disons : « Je ne suis pas fait pour être missionnaire, je ne suis pas assez courageux, je n'aime pas la nourriture asiatique et je ne veux pas non plus élever mes enfants dans un coin perdu d'Afrique ! ».*

*D'accord : vous n'êtes pas un missionnaire, mais peut-être que Dieu vous a désigné pour être un « partenaire-mission » !*

*Les partenaires-mission sont des ouvriers pour le Seigneur, invisibles mais vitaux pour la Mission. Là où il y a peu de partenaires-mission, il y a peu de missionnaires.*

*Etes-vous un partenaire-mission ?*

*Si oui, veuillez considérer trois manières d'exercer votre ministère :*

### Etre persévérant dans la prière

*Une des meilleures manières de soutenir les missionnaires est de mener le combat spirituel pour eux et avec eux.*

*Vous ne pouvez pas prier de manière précise et assidue pour tous les missionnaires, aussi choisissez une ou deux familles que vous connaissez et engagez-vous à prier pour eux pendant une période de temps déterminée. Tenez-vous régulièrement au courant de leur situation.*

### Donner de votre argent

Comme les missionnaires ont besoin d'un soutien financier régulier pour leur ministère aussi bien que pour leur famille, engagez-vous pour un partenariat financier mensuel régulier (soit par chèque soit par prélèvement automatique).  
Ne pensez jamais que votre offrande, aussi petite soit-elle, soit trop petite pour le Royaume de Dieu !  
Tout le monde doit avoir conscience que la moindre pierre, si insignifiante qu'elle puisse paraître, permet de construire un édifice ...

Sachez aussi que l'AM est habilitée à recevoir des legs (avec exonération des droits de mutation), et qu'il vous est possible de désigner l'AM comme bénéficiaire d'une assurance-vie.

Pensez à animer dans votre église des journées de la Mission avec soit une vente de charité, soit un repas en commun, soit un vide-grenier ...

Les idées ne manquent pas !

### **Donner de votre temps et de vos talents**

Voici une liste rapide des talents qui pourraient être employés tels quels pour soutenir nos missionnaires, du Cambodge jusqu'à la Guinée:

webmaster ; infographiste ; maintenance informatique ; compétences juridiques ; gestion de bases de données ; agriculture ; expertise mécanique ou en construction ; expertise commerciale ; expertise médicale ou para-médicale ; connaissances linguistique et raduction ; enseignants ; cure d'âme ...

Vous pouvez aider l'AM avec vos talents, soit à court-terme au siège de l'A.M. à Eysines (banlieue de Bordeaux), soit à court-terme sur un champ de mission.

Vous pouvez être une bénédiction pour nos missionnaires avec VOS talents !

## Qui contacter ?

*Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de France*

*Président : pasteur André Fabre*

*Directeur : pasteur Michel Freyd*

*Directeur adjoint : pasteur Christophe Ensminger*

*Par courrier : 114 Avenue du Taillan-Médoc - 33320 Eysines*

*Par tel : 05.57.99.00.40*

*Par Fax : 05.57.99.00.42*

*Par courriel : [am.add@wanadoo.fr](mailto:am.add@wanadoo.fr)*



ACTION MISSIONNAIRE DES ASSEMBLÉES DE DIEU DE FRANCE

114 avenue du Taillan Médoc - 33320 EYSINES - FRANCE

Tél : +33 5 57 99 00 40

Fax : +33 5 57 99 00 42

e.mail : [am.add@wanadoo.fr](mailto:am.add@wanadoo.fr)

N° SIRET 450 223 151 000 17